

AMNESTY INTERNATIONAL

ÉFAI

Index AI : ACT 51/002/01

DOCUMENT PUBLIC

Londres, mai 2001

Condamnations à mort et exécutions recensées en 2000

Au cours de l'année 2000, au moins 1 457 prisonniers ont été exécutés dans 28 pays et 3 058 personnes condamnées à mort dans 65 pays et territoires. Ces chiffres reflètent uniquement les cas dont Amnesty International a eu connaissance et sont certainement en deçà de la réalité.

D'après les informations recueillies par l'organisation, les pays et territoires dans lesquels des condamnations à mort ont été prononcées au cours de l'année 2000 sont les suivants :

AFGHANISTAN	GUYANA	OUZBÉKISTAN
ALGÉRIE	INDE	PAKISTAN
ARABIE SAOUDITE	INDONÉSIE	PHILIPPINES
ARMÉNIE	IRAK	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)
AUTORITÉ PALESTINIENNE	IRAN	RÉPUBLIQUE DU CONGO
BAHAMAS	JAMAÏQUE	RWANDA
BAHREÏN	JAPON	SAMOA
BANGLADESH	JORDANIE	SINGAPOUR

BARBADE	KAZAKHSTAN	SOMALIE
BÉLIZE	KENYA	SRI LANKA
BIÉLORUSSIE	KIRGHIZISTAN	SWAZILAND
BOTSWANA	KOWEÏT	TADJIKISTAN
BURUNDI	LIBAN	TAIWAN
CAMEROUN	LIBYE	THAÏLANDE
CHINE	MALAISIE	TRINITÉ-ET-TOBAGO
CUBA	MALAWI	TURQUIE
ÉGYPTE	MALI	VIÊT-NAM
ÉMIRATS ARABES UNIS	MAROC	YÉMEN
ÉTATS-UNIS	MONGOLIE	YOUGOSLAVIE
ÉTHIOPIE	MYANMAR	ZAMBIE
GAMBIE	OMAN	ZIMBABWE
GUATÉMALA	OUGANDA	

À la connaissance d'Amnesty International, les pays qui ont procédé à des exécutions au cours de l'année 2000 sont les suivants:

AFGHANISTAN	KAZAKHSTAN
ARABIE SAOUDITE	KOWEÏT
BAHAMAS	MALAISIE
BIÉLORUSSIE	OUZBÉKISTAN
BURUNDI	PAKISTAN
CHINE	PHILIPPINES
CUBA	QATAR
ÉGYPTE	RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO (RDC)
ÉTATS-UNIS	SINGAPOUR
GUATÉMALA	SOMALIE
IRAK	TAIWAN
IRAN	THAÏLANDE
JAPON	VIÊT-NAM
JORDANIE	YÉMEN

Au cours de l'année 2000, 88 p. cent des exécutions recensées ont eu lieu en Arabie saoudite, en Chine, aux États-Unis et en Iran. En Chine, selon les informations limitées dont disposait Amnesty International à la fin de l'année, au moins 1 000 personnes ont été exécutées, mais ce chiffre est vraisemblablement très en deçà de la réalité. En Arabie

saoudite, 123 exécutions ont été signalées, mais leur nombre réel est peut-être nettement plus élevé. Quatre-vingt-cinq personnes ont été exécutées aux États-Unis et au moins 75 en Iran. Enfin, des centaines d'exécutions ont été signalées en Irak, mais il est possible que nombre d'entre elles aient revêtu un caractère extrajudiciaire.

La version originale en langue anglaise de ce document a été publiée par Amnesty International, Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni, sous le titre Death Sentences and Executions in 2000. Seule la version anglaise fait foi.

La version française a été traduite et diffusée aux sections francophones et au Secrétariat international par LES ÉDITIONS FRANCOPHONES D'AMNESTY INTERNATIONAL - ÉFAI - mai 2001.

Vous trouverez les documents en français sur LotusNotes, rubrique ÉFAI - IS documents.

Vous pouvez également consulter le site Internet des ÉFAI : www.efai.org

Pour toute information complémentaire, veuillez vous adresser à :

